

Se chauffer au bois, un choix économique, écologique et citoyen

Dans un contexte de flambée du prix de l'énergie, Fibois AuRA, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, rappelle les avantages du **chauffage au bois**.

Cette source **d'énergie renouvelable**, en phase avec les nouvelles réglementations environnementales, se révèle être le **combustible le moins cher et le plus stable du marché**. Première énergie renouvelable en France et 2^{ème} énergie renouvelable en AuRA après l'hydro-électricité, le bois est un **combustible écologique par nature**.

Le bois énergie représente une source de chaleur incontournable pour réussir notre transition énergétique et environnementale. Qu'il soit **sous forme de bûches, de granulés ou de bois déchiqueté, le bois énergie répond aux besoins des particuliers comme des collectivités et des industries**.

Le bois énergie est issu de la gestion durable des forêts, de la transformation du bois, mais aussi des haies, parcs et jardins ou des déchets (**valorisation ultime du bois**). Le bois énergie ne représente qu'un segment des usages du bois, aux côtés du bois d'œuvre (construction, mobilier, emballage) et du bois industrie (panneau, papier). La récolte de bois, inférieure à l'accroissement forestier annuel, est une opération de sylviculture fondamentale pour conserver la forêt en bonne santé, garantir son équilibre dans le temps et sa bonne résilience, elle permet notamment de limiter les risques d'incendies et d'érosion.

Enfin, la filière forêt bois est pourvoyeuse d'emplois non délocalisables : 63 000 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de guider les consommateurs, Fibois AuRA partage, sur son site www.fibois-aura.org, les **bonnes pratiques à adopter pour se chauffer au bois** et répertorie les professionnels et organismes qui aideront chacun dans sa transition énergétique.

Le bois, une énergie renouvelable en accord avec la réglementation environnementale

Le bois énergie, issu des branches et des troncs de moindre qualité, de coupes d'éclaircie, de la transformation du bois récolté ou du bois en fin de vie, est un sous-produit de la filière forêt-bois, indispensable à son équilibre économique.

Les nouvelles réglementations environnementales désignent ce matériau comme un **levier incontournable de la production d'énergie renouvelable en France**. En effet, la **loi du 17 août 2015, relative à la transition énergétique**, fixe un objectif national ambitieux de porter à 32 % au moins la consommation d'énergie produite à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030.



La **réglementation environnementale RE 2020**, applicable au 1^{er} janvier 2022, impose des matériaux biosourcés dans la construction des bâtiments neufs et une **sortie progressive des énergies fossiles dans la consommation**. Ce sont **d'excellentes nouvelles pour la filière bois et pour la planète**.

Cette filière d'avenir est d'ailleurs **soutenue par les Pouvoirs Publics** sous forme de crédit d'impôt, de primes forfaitaires, d'éco prêt à taux zéro... mais également d'une fiscalité attractive avec des taux de TVA à 5,5% pour l'achat d'appareil de chauffage bois et à 10% pour l'achat de combustible bois.

Le bois bûches et le granulé, une énergie économique, stable et citoyenne

Le combustible bois se présente sous 4 formes différentes.

Les **bûches**, privilégiées par les particuliers, sont utilisées dans des appareils de chauffage individuel ou des chaudières à alimentation manuelle.

Les **bûches densifiées**, qui peuvent être considérées comme de gros granulés, sont également destinées aux particuliers et s'utilisent dans les mêmes appareils domestiques que les bûches traditionnelles.

Les **granulés de bois**, ou cylindres de sciure compressée, alimentent quant à eux les poêles ou les chaudières automatiques individuelles ou collectives.

Enfin le **bois déchiqueté** est principalement utilisé dans des chaudières automatiques collectives. Peu soumis aux fluctuations des cours internationaux, des monnaies et carburants, le bois est le **combustible le moins cher et le plus stable du marché, quelle que soit sa forme.**

De plus, le bois de chauffage nécessite très peu d'énergie pour être produit. La ressource étant locale, elle sollicite peu de transport et sa transformation requiert peu d'énergie.

Le bois permet aujourd'hui à la France d'économiser 6 à 7 milliards d'euros d'importation de pétrole et **notre pays prévoit de passer de 8,6 millions de logements chauffés par des équipements individuels au bois (bûches ou granulés) à 10,3 millions en 2023 en consommant la même quantité de bois** grâce à l'isolation des habitations et à une meilleure performance des appareils de chauffage*.

Choisir le bois pour se chauffer participe également à une **démarche écocitoyenne**, puisque le bois utilisé appartient à des propriétaires forestiers de la région et est transformé par des entreprises locales, très majoritairement des PME participant à l'économie de nos territoires ruraux. Créatrice d'emplois, la filière de production de bois énergie représente **près de 2000 emplois directs non délocalisables en Auvergne-Rhône-Alpes**.**

**Source : Etude ADEME / SOLAGRO, BIOMASSE NORMANDIE, BVA – Août 2018*

*** Sources : Etude ADEME et Fibois Drôme/ardèche et Observatoire bois énergie 2019 de Fibois AuRA*



Le bois énergie et la qualité de l'air

La professionnalisation des entreprises du secteur et les efforts d'accompagnement des Pouvoirs Publics au renouvellement du parc d'appareils de chauffage, ont permis de **diminuer significativement les émissions de particules fines** dues à une mauvaise combustion du bois. Pour assurer une combustion vertueuse du bois et se chauffer efficacement sans impacter la qualité de l'air, Fibois AuRA et les professionnels du bois de chauffage rappellent la nécessité d'adopter les bonnes pratiques.

Les bons gestes pour se chauffer au bois bûche

- Posséder un appareil performant labellisé Flamme verte 7*, bien dimensionné et installé par un professionnel qualifié RGE
- Utiliser un combustible de qualité (idéalement du bois dur et sec)
- Pratiquer la technique de l'allumage par le haut et faire fonctionner son feu à pleine puissance
- Entretien régulièrement son appareil en évacuant les cendres et en faisant ramoner son conduit de cheminée une fois par an minimum (deux si la consommation dépasse les 10 m³ de bûches empilées).

Fibois AuRA recommande notamment de se rapprocher d'un professionnel du **réseau France Bois Bûche®** et ses déclinaisons régionales **Auvergne Bois Bûche®** et **Rhône-Alpes Bois Bûche®** (54 adhérents à ce jour, répartis sur l'ensemble de la région). Ce réseau de professionnels apporte aux usagers information et conseil pour favoriser une utilisation optimale du bois de chauffage. Le site www.franceboisbuche.com répertorie les entreprises engagées dans une démarche qualité et rappelle les recommandations pour l'approvisionnement, le séchage, l'installation, la maintenance et l'achat d'appareils de chauffage au bois, à l'image des tutos de Peter sur www.franceboisbuche.com.

Le bois, une solution performante pour le chauffage collectif

Les évolutions technologiques des chaudières permettent aujourd'hui d'opter pour le combustible bois aussi bien dans **l'industrie, l'agriculture, le tertiaire, le logement collectif ou les bâtiments publics** : chaudières à granulés, chaudières à bûches, chaudières automatiques à bois déchiqueté, réseaux de chaleur urbain où une chaudière alimente plusieurs bâtiments via un réseau de canalisation...

Pour exemple, en Isère, une chaufferie biomasse, avec réseau de chaleur en bois énergie, permet d'alimenter les communes de Coublevie et Voreppe représentant 15000 habitants.

A Courpière dans le Puy-de-Dôme, l'implantation d'une chaufferie bois, avec réseau de chaleur, alimente la mairie, la salle d'animation et la maison des associations.

Quel que soit le projet bois énergie, Fibois AuRA recommande aux entreprises et collectivités de faire appel à l'animateur bois énergie de son secteur en se rapprochant des interprofessions Fibois Ain, Drôme-Ardèche, Isère, Loire, Rhône ou AuRA.



Zoom sur les chiffres clés du chauffage domestique au bois en France

- **1ère source d'énergie renouvelable** → **70 % de la production de chaleur renouvelable**,
- **8,6 millions de ménages** utilisent le chauffage au bois (bûche ou granulé),
- la filière bois de chauffage représente environ **2 900 entreprises** de tailles diverses (TPE, PME et ETI) et génèrent plus de **14 000 emplois** directs et indirects.

Source : Etude ADEME / SOLAGRO, BIOMASSE NORMANDIE, BVA – Août 2018

Zoom sur les chiffres clés du bois énergie (tous combustibles confondus) en Auvergne-Rhône-Alpes

- **2ème source d'énergie renouvelable** utilisée après l'hydroélectricité,
- **550 producteurs** de bois bûche générant plus de **900 emplois directs**
- **172 producteurs** de bois déchiqueté générant plus de **700 emplois directs**
- **15 producteurs** de granulés générant plus de **130 emplois directs**

Source : Observatoire bois énergie 2019 de Fibois AuRA